



FACILITATEUR DE BASKET

Conditions de participation au camp d'Automne 100% Basket

1- Conditions de participation

Les participants aux camps doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Basketball.

Pour participer aux camps il faut être né entre 2002 et 2008.

2- Mode de paiement

- Par carte bancaire (**en 1 2 ou 3 fois**) : les mensualités seront automatiques et effectuées à date d'anniversaire du premier paiement.

Si vous payez par carte bancaire vous recevrez en même temps que la confirmation d'inscription un justificatif de paiement.

3- Conditions d'annulation et de remboursement

En cas d'annulation avant le camp, des frais administratifs seront appliqués pour un montant de 90,00€.

En cas d'annulation pendant le camp, les frais administratifs de 90,00€ seront majorés de frais d'annulation d'un montant de 30,00€, soit une retenue totale de 120,00€.

Pour tout remboursement, il vous sera demandé un justificatif médical ainsi qu'un RIB pour l'établissement d'un virement.